

Association des Anciens Élèves des lycées Marceau et Hélène Boucher de Chartres
 Monument aux Morts du lycée Marceau – Albums du Souvenir
 « Album du Souvenir 1914-1918 » par Marie-Thérèse Grangé © septembre 2020

Mise à jour 01/09/2020

NOM ET PRÉNOMS SCOLARITÉ PHOTOS DE CLASSE DÉCORATIONS 1914-1918	NAISSANCE PROFESSION PARENTS	DÉCÈS MENTION MARGINALE	SITUATION MIL. AU DÉCÈS CAMPAGNE/ALLEMAGNE	BLESSURES AVANT DÉCÈS DÉCÈS ET GENRE DE MORT CONTACT CICR	JUGEMENT TRANSCRIPTION SÉPULTURE	SITUATION AU DÉCÈS ACTIVITÉ CIVILE ET MILITAIRE
<p>JUMEAU Marie Joseph <u>Victor</u></p> <p>Interne 1892-1898 Classes 5^{ème} à terminale Concours général 1898 : 3^e accessit en physique- chimie-histoire naturelle, Bac philosophie 1898 mention bien</p> <p><i>Galerie de photos :</i> <i>Le reconnaissez-vous sur</i> <i>une photo ?</i> <i>Avez-vous des photos de</i> <i>classe ?</i></p>	<p>30/05/1879 Courville Courville-sur-Eure 1919 (E&L)</p> <p>Fils de Louis François Jumeau, charron, et de Marie Louise Victorine Sérive, SP</p> <p>Marié à Chartres le 27/04/1908 avec Julia Marie Louise Hortense Gauchard, SP</p>	<p>06/07/1917 à 15h45 Hôpital militaire du Val- de-Grâce 277 rue Saint-Jacques Paris 5^e</p> <p>Mort pour la France</p>	<p>Classe 1899 1002–Dreux Soldat de 1^{ère} classe 22^e Section des Infirmiers Militaires</p> <p>15/05/1917-06/07/1917</p>	<p>Maladie contractée en service (hémorragie intestinale suite à une intoxication)</p>	<p>Transmis le 09/07/1917 à Pontlevoy (Loir-et-Cher)</p> <p><u>Sépulture</u> : Cimetière de Pontlevoy Tombe familiale</p>	<p>38 ans–M 1908 Pharmacien à Pontlevoy (Loir-et-Cher), domicilié à l'hôpital du Val-de- Grâce, Paris 5^e</p> <p>SM 1901-1902, soldat 1^{ère} cl. 12/06/1902 Réformé n° 2 Chartres le 01/08/1903, maintenu Blois le 11/12/1914 Classé service aux. 28/03/1917 Incorporé 15/05/1917 à la 22^e SIM, au gouv^l mil. de Paris (Val-de-Grâce)</p>
<p>De milieu modeste, Victor Jumeau est un brillant élève, remportant le prix d'excellence en classe de 3^{ème}, seconde et terminale. Il obtient en 1898 une rare mention bien au bac philo, lauréat 1898 au concours général dans l'épreuve de physique-chimie- histoire naturelle. Il obtient en 1899 le certificat de PCN en faculté de sciences de Paris, puis entreprend des études de pharmacie. Sa formation pratique (préparations de produits galéniques à base de plantes et chimiques, analyses) est assurée à l'officine de Pierre Martinet à Brou, présence attestée en 1901 et 1903. Il effectue, compte tenu de ses études (art. 23), un service militaire limité à un an au 101^e RI à Dreux en 1901-1902, soldat de 1^{ère} classe le 13/06/1902, et entre dans la réserve de l'armée active le 01/11/1902. Son état de santé nécessite son passage devant la commission de réforme de Chartres, qui le classe « réformé n° 2 » le 01/08/1903 pour hypertrophie du cœur et une faiblesse de constitution très prononcée. Après l'obtention du titre de docteur en pharmacie, il exerce à Brou, puis s'installe à Pontlevoy (Loir-et-Cher), pays natal de Marie-Louise Gauchard, fille de rentiers chartrains, précédemment distillateurs à Pontlevoy, qu'il épouse en 1908. Sa belle-sœur Jeanne Gauchard épouse à Chartres, en 1909, un collègue et peut-être ami d'enfance, Fernand Audierne, fils du principal clerc d'avoué au cabinet Bonnet, qui, après le décès de ses parents en 1905, vient de s'installer comme pharmacien à Fécamp (Seine-Maritime). Lorsque la guerre éclate, Victor Jumeau continue de tenir sa pharmacie. Mais l'hécatombe des premiers combats impose, au nom d'une armée de masse, de rappeler les réformés et exemptés devant le conseil de révision (décret du 09/09/1914). Le conseil de révision du Loir-et-Cher décide le 11/12/1914 son maintien en position de réformé n° 2. Mais après 1916, le général Nivelle, commandant en chef des armées de l'Est, réclame des hommes, non pour le front, mais pour des travaux d'intérêt général. La loi du 20/02/1917 impose que les réformés et exemptés d'avant la guerre soient à nouveau appelés à être examinés. 388 966 hommes sont ainsi convoqués, 148 030 sont repris à la vie civile ((38 %), 80 449 affectés dans le service auxiliaire, contre 67 581 dans le service armé. La commission de réforme de Blois le classe alors dans le service auxiliaire pour faiblesse musculaire. Il est incorporé le 15/05/1917 à la 22^e Section d'Infirmiers Militaires, qui dessert le gouvernement militaire de Paris, et affecté à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce à Paris. À peine deux mois après, il est victime en service d'une hémorragie intestinale consécutive à une intoxication, dont il décède à l'hôpital le 06/07/1917. La 22^e SIM n'étant pas une unité constituée, il n'existe pas de JMO. Victor Jumeau appartient aux 2138 pharmaciens affectés au service de santé des armées, parmi lesquels 321 sont morts pour la France. Le livre d'Or des pharmaciens indique par erreur qu'il serait mort des suites de ses blessures.</p> <p>SOURCES SPÉCIFIQUES : http://www.fortiffere.fr/armee1914/index_fichiers/Page1555.htm (la 22e SIM). https://www.cairn.info/revue-Annales-de-Demographie-historique-2002-1-page-11.htm# . https://archive.org/details/BIUSante_pharma_007577/page/n14 (Livre d'Or). <i>Le Quotidien du Pharmacien</i>, 26/06/2014</p>						